

ZÉRO

DÉCHET DANS MA CUISINE !

Offre
réservée aux
habitants
de Mâconnais-
Beaujolais
Agglomération

COMMANDÉZ VOTRE COMPOSTEUR* !

LE MERCREDI 11 MARS 2026

Retrait de 14H à 17H

LE SAMEDI 14 MARS 2026

Retrait de 9H à 17H

À SENNECÉ-LÈS-MÂCON

Rendez-vous à la Direction des déchets
de Mâconnais-Beaujolais Agglomération située
124, rue du Grand Pré - ZAC de Sennecé-lès-Mâcon
71000 Mâcon

Les foyers ayant acheté un composteur auprès de
Mâconnais-Beaujolais Agglomération depuis moins de
5 ans ne seront pas retenus.

* dans la limite des stocks disponibles

WWW.MB-AGGLO.COM



Mâconnais-Beaujolais
Agglomération

BON DE COMMANDE

Offre réservée aux habitants du territoire de Mâconnais-Beaujolais Agglomération

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mail :

Je commande un composteur bois 400 Litres à 15 € pour mon foyer (dimensions du colis : H.25 - l.120 - L.90 cm).

Je souhaite acheter un bioseau à 1 €

Je souhaite retirer ma commande le* :

Mercredi 11 mars 2026, à Sennecé-lès-Mâcon ;
 Samedi 14 mars 2026, à Sennecé-lès-Mâcon.

* La Direction des déchets vous communiquera l'horaire de retrait et de formation, dès clôture des inscriptions.

À noter

Le retrait du composteur est accompagné d'une initiation obligatoire au compostage d'une heure, dispensée par un maître-composteur.

Bon de commande à retourner accompagné d'un chèque à l'ordre du Trésor Public **avant le 28 février 2026 à l'adresse suivante :**

**MÂCONNAIS-BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION
Direction des déchets
124, rue du Grand Pré - ZAC de Sennecé-lès-Mâcon
71000 Mâcon**